



Note Conceptuelle: Vers le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Crises et le Relèvement en Afrique de l’Ouest

**(Séminaire Régional: 28-29 Juin 2010, Accra – Ghana et réunion du groupe de
travail: Décembre 2010)**

Table des Matières

I. Information Générale.....	2
II. Nouvelle initiative du PNUD en Afrique de l’Ouest.....	3
1. Activités de développement parlementaire du PNUD en Afrique de l’Ouest.....	4
2. D’autres réponses nationales et régionales pertinentes	5
3. Partenariats clés	6
4. Partenariats clés identifiés	6
III. Stratégie pour le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Conflits et le Relèvement en Afrique de l’Ouest	6
1. Séminaire Régional (28-29 Juin 2010)	6
2. Réunion du groupe de travail (Décembre 2010)	9
3. Recherches et outil d’auto-évaluation	10
Annexe: QUESTIONNAIRE: LE RÔLE DES PARLEMENTS DANS LA GESTION DES CRISES / CONFLITS	12

I. Information Générale

Contexte:

Le rôle des parlements est primordial pour recouvrer la confiance dans les institutions gouvernementales, renforcer les mécanismes de responsabilité et relier les citoyens à l'Etat mais également pour mieux refléter la diversité et/ou assurer une représentation juste des groupes vulnérables. Un chiffre accablant de pays sortant d'un conflit – environ 40 pourcent- replongent dans la violence en l'espace de dix ans seulement. L'Afrique de l'Ouest a été marquée par l'instabilité et la violence politique ces deux dernières années, et le calendrier électoral pour 2010-2011 pourrait préparer le terrain pour un regain de violence dans plusieurs pays de la région. Dans quelques pays, l'instabilité politique et les coups d'état récents ont également amoindri le pouvoir « de rassemblement » qu'ont les parlements en ce qui concerne leur capacité à ramener le conflit au cœur des discussions politiques. De plus, l'impact des crises financière, alimentaire et environnementale soulève de nouvelles inquiétudes par rapport à la sécurité humaine et la gouvernance démocratique dans la région. La présence importante et non contrôlée des armes légères dans la région de l'Afrique de l'Ouest continue à alimenter l'insécurité et la criminalité et constitue un obstacle supplémentaire à la sécurité communautaire dans la région. Les menaces telles que le trafic de stupéfiants, la prolifération des armes légères, la violence politique et la méfiance des citoyens vis-à-vis des institutions démocratiques telles que les parlements, nécessitent un renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement dans la région.

Les Parlements ont un rôle important à jouer dans la prévention des crises et le relèvement. Les parlements élus légitimement offrent une plate-forme où les préoccupations des groupes sociaux divers (y compris les femmes et les minorités) sont exprimées et intégrées dans les processus de dialogue, de reconstruction et de résolution des conflits (par exemple les recommandations des Commissions de Vérité et de Réconciliation, les lois contre les violences liées au genre, et la réforme du secteur de sécurité). Dans les situations de crises et de conflits, le rôle central et potentiellement transformatif des parlements dans les processus de dialogue et de réconciliation crée un environnement propice à la sécurité communautaire. En Sierra Leone, le parlement a rédigé un plan d'action pour renforcer sa contribution à la réconciliation nationale et au programme des réformes. Une partie des recommandations principales du plan d'action comprend l'élaboration d'un code d'éthique pour les parlementaires et d'un code concernant le rôle, les droits et les devoirs de l'opposition ainsi que

l'organisation de visites d'appui aux relations avec l'électorat pour permettre aux parlementaires de promouvoir le message de paix et de réconciliation parmi les citoyens sierra-léonais. La contribution du parlement à la prévention des conflits et la consolidation de la paix est incorporée dans son travail quotidien qui consiste à représenter les électeurs, à rédiger les lois, et à contrôler les actions du gouvernement et le processus de compétition politique. Au Libéria, les stratégies post-conflit se sont concentrées sur le renforcement des capacités du système de la justice pénale à répondre aux cas de violence sexuelle ou de violence liée au genre par exemple. Elles impliqueront également la rédaction de nouvelles lois et la révision des différentes lois qui affectent les femmes.

II. Nouvelle initiative du PNUD en Afrique de l'Ouest

Les défis liés au trafic de stupéfiants, la prolifération des armes légères, la violence politique et l'instabilité en Afrique de l'Ouest nécessitent une attention accrue aux parlements en tant qu'institutions de consolidation de la paix et de prévention des conflits. Par conséquent, le PNUD, en étroite consultation avec ses partenaires et les acteurs clés en Afrique de l'Ouest, lance une nouvelle initiative et stratégie consacrées au renforcement des parlements en tant qu'acteurs dans le relèvement post-conflit et la prévention de la violence et des crises à travers une série d'activités en Afrique de l'Ouest avec l'aide financière du Ministère des Affaires Étrangères belge. Les objectifs de cette initiative sont de:

- 1) Renforcer les activités parlementaires régionales en Afrique de l'Ouest à travers des forums et des groupes de travail parlementaires
- 2) Développer des mécanismes et des approches pour faciliter les réponses rapides aux demandes d'aide parlementaire en Afrique
- 3) Partager les connaissances et diffuser les bonnes pratiques

Cette nouvelle initiative en Afrique de l'Ouest sera étroitement liée aux efforts similaires du PNUD visant à favoriser une action plus efficace pour le renforcement des parlements en tant qu'acteurs dans la reconstruction post-conflit et la prévention des conflits et de la violence en Amérique Centrale et dans les pays de la région arabe. Dans ces deux régions, un nouveau programme a été mis en œuvre dans le cadre du Programme Global du PNUD pour le Renforcement Parlementaire (GPPS)- avec les objectifs suivants :

- Informer le public du rôle que les parlements nationaux peuvent jouer dans la restauration de la sécurité communautaire et la prévention des conflits et de la violence grâce à la recherche et les études de cas ;

- Promouvoir la participation des parlements nationaux dans la prévention des conflits et la réduction de la violence armée en vue d'influencer les changements de politiques ;
- Renforcer les capacités des organisations régionales et des parlements nationaux en matière de prévention des conflits et de réduction de la violence armée ;
- Encourager une meilleure coordination parlementaire en matière de prévention des conflits et de relèvement en focalisant les efforts dans un premier temps sur la violence armée et la sécurité communautaire aux niveaux international, régional et national (voir le site d'AGORA : <http://www.agora-parl.org/node/1057>).

1. Activités de développement parlementaire du PNUD en Afrique de l'Ouest

Le Développement parlementaire constitue un domaine important du **travail du PNUD**. Le PNUD soutient actuellement un parlement sur quatre au niveau mondial¹ vu la reconnaissance du rôle primordial que jouent les institutions parlementaires dans la démocratie et le développement. En **Afrique de l'Ouest**, le PNUD soutient actuellement les parlements du Bénin, du Niger, du Ghana, de la Mauritanie, de la Sierra Leone, du Libéria, du Nigéria, du Burkina Faso, de la République du Congo, de la Guinée et du Togo. Ces activités visent à renforcer le rôle des institutions parlementaires dans le processus de gouvernance en renforçant leurs capacités représentative, législative ou de contrôle. Au Libéria, le PNUD travaille avec d'autres partenaires internationaux (MINUL, USAID, WB, etc.) dans le cadre d'une coordination entre plusieurs bailleurs de fonds, pour fournir un appui nécessaire et urgent au renforcement des capacités afin de relever les défis indiqués ci-dessus, notamment en élaborant un plan parlementaire stratégique pour définir les paramètres du processus de modernisation. En Guinée-Bissau, le PNUD soutient l'Assemblée nationale dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de sécurité. En Mauritanie, le parlement a joué un rôle important dans la formulation de recommandations post-crise (y compris l'élaboration d'une feuille de route pour la gestion des crises). Au Niger et en Mauritanie, le PNUD soutient l'administration parlementaire et encourage les parlementaires à s'investir dans des activités liées à la gouvernance démocratique. Les principaux défis de la région sont souvent liés à l'infrastructure des parlements nationaux, le renforcement des capacités, la déconnexion et la méfiance des citoyens vis-à-vis des représentants élus, la domination constitutionnelle de l'appareil exécutif /ou de la présidence sur les parlements, le manque de ressources et la faiblesse des capacités qui empêchent les parlements d'exécuter leurs fonctions principales (absence des centres de recherche,

¹ Selon le Rapport Annuel du PNUD de 2007. En comptant les programmes relativement petits, le chiffre est plus près d'un sur trois.

soutien insuffisant aux commissions de travail, etc.). Parmi les principaux outils d'appui parlementaire du PNUD est le **Programme Global pour le Renforcement Parlementaire** (GPPS). Cela fait 11 ans que le GPPS soutient le développement parlementaire aux niveaux mondial, régional et national. En Afrique de l'Ouest, les priorités du PNUD en matière de gouvernance démocratique sont de construire des états inclusifs, réactifs et capables ; gérer les violences sexuelles et les violences liées au genre en mettant en œuvre des programmes à caractère communautaire ; prévenir les conflits ; soutenir le désarmement, la démobilisation et la réintégration d'anciens combattants ; et encourager l'intégration de politiques et de programmes de réduction des risques de catastrophes dans les plans nationaux.

2. D'autres réponses nationales et régionales pertinentes

Un certain nombre d'initiatives sont déjà mises en œuvre dans la région pour répondre aux menaces mentionnées ci-dessus à travers le travail et les mandats d'institutions régionales (la Commission sur les Affaires Politiques, la Paix et la Sécurité de la CEDEAO, le Parlement de la CEDEAO). Ces initiatives incluent le Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (RASALAO) qui a joué un rôle crucial dans la région en préconisant avec succès la ratification de la Convention de la CEDEAO sur les Armes Légères et de Petit Calibre. Des mécanismes ont également été mis en place pour mieux relever les défis liés aux situations post-confliktuelles ou aux situations marquées par les tensions politiques [le mécanisme d'Alerte Précoce de la CEDEAO (ECOWARN), le Centre d'Observation et de Suivi de la CEDEAO, le travail du WANEP (Réseau de Construction de Paix en Afrique de l'Ouest) et du FOCSAO (Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest)²]. Dans le domaine de la réforme du **secteur de sécurité**, le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC) a organisé des formations pour les parlementaires sur les instruments internationaux, le commerce d'armes, et le rôle des parlements dans la négociation, le contrôle, et la rédaction de lois relatives au contrôle des armes légères. L'UNREC et le Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) ont également mis en place une série d'ateliers parlementaires pour discuter du rôle des parlements dans le contrôle des armes légères. Ils visent à établir un réseau parlementaire sur ce thème en collaboration avec la CEDEAO. Une série d'organisations (comme le Centre Parlementaire) ont activement mené des activités de renforcement des capacités des parlementaires de la CEDEAO en matière de **prévention et de gestion des conflits**, grâce à des ateliers de formation et la distribution de manuels de formation. De **nouveaux cadres de travail régionaux** sont également élaborés pour mieux gérer les **défis liés au secteur de la sécurité** (Cadre de Travail et Plan d'Action régionaux pour la Gouvernance / Réforme du Secteur de la Sécurité

² Voir le Mécanisme d'Alerte et de Réponse Précoce aux Conflits en Afrique de l'Ouest : http://www.kaiptc.org/_upload/general/KAIPTC_11.pdf

(G/RSS). Cette initiative est menée par la Commission de la CEDEAO avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et inclura également une composante dédiée au contrôle parlementaire). Le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) va concentrer ses efforts en 2010 sur l'éthique parlementaire et le budget de la défense (y compris les activités de renforcement des capacités au Mali, au Sénégal, et au Burkina Faso). Il va également adapter le manuel de l'UIP et du DCAF sur le contrôle **parlementaire** du secteur de la sécurité. D'autres partenaires soutiennent les parlements nationaux à travers le renforcement des capacités pour mieux gérer le processus de consolidation de la paix (par exemple, les futures activités d'AWEPA au Libéria, les activités du PNUD au Ghana, et au Nigéria, etc.).

3. Partenariats clés

Vu l'engagement et les activités de nombreux partenaires dans la région et en prenant en considération ses propres programmes nationaux, le PNUD souhaiterait discuter de la possibilité de renforcer et rendre complémentaires les initiatives déjà existantes qui sont menées par d'autres partenaires via la création d'un Comité de Pilotage Régional qui permettrait de mieux coordonner les activités. Le but du Comité serait de promouvoir le partage d'information sur les activités des programmes, les exemples de réussite, et les défis liés au développement parlementaire, à la prévention des crises, et au relèvement dans la région. Cette proposition sera discutée lors du séminaire régional en juin.

4. Partenariats clés identifiés

En prenant en compte les activités déjà existantes et les différents mandats dans la région, les partenaires suivants ont été identifiés pour participer au séminaire de juin pour discuter de l'idée d'un Comité de Pilotage Régional et partager leurs expériences en matière d'appui aux parlements sur des questions relatives à la prévention des crises et au relèvement : AWEPA - DCAF - FES - UIP - NDI - le Centre parlementaire (Ghana) - UNREC - le Parlement de la CEDEAO- BNUAO- WANEP - RASALAO - WBI. D'autres organisations pourraient également être invitées en tant que 'observateurs' dans le processus.

III. Stratégie pour le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Conflits et le Relèvement en Afrique de l'Ouest

1. Séminaire Régional (28-29 Juin 2010)

Le PNUD organisera un séminaire régional à Accra intitulé « Vers le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Crises et le Relèvement en Afrique de l'ouest », les 28 et 29 Juin

2010 (A). Dans le cadre des préparatifs pour le séminaire, le PNUD préparera une série de documents de travail afin d'identifier les bonnes pratiques et leçons apprises concernant la performance parlementaire en matière de prévention des crises et relèvements dans la région:

- 1) Document sur les mécanismes de Prévention des Crises et de Relèvement (PCR) existants au niveau régional (y compris la diplomatie parlementaire) et comment ces mécanismes agissent sur la performance parlementaire du point de vue du contrôle et du travail législatif liés à la PCR. Le document analysera également le travail de l'Union Africaine et les activités menées en Afrique.
- 2) Etude sur les facteurs qui génèrent la violence y compris la violence politique, et comment les partis politiques et les parlements se situent par rapport à ces facteurs structurels et déclencheurs de violences (en se fondant sur des études de cas de trois pays par exemple) ; les acteurs de changement seront identifiés ainsi que les moyens possibles pour les promouvoir. Une attention particulière sera prêtée à la violence électorale, aux questions de confiance entre citoyens et parlements nationaux et les manières d'appuyer cette relation de confiance.
- 3) La violence liée au genre et les fonctions parlementaires : comment les fonctions parlementaires permettent de relever les défis liés à la violence sexuelle dans la région (lois déjà votées, audiences parlementaires mises en place, interactions avec des organisations de femmes).

Les documents de travail prendront en compte, dans la mesure du possible, les recommandations du cadre du travail du PNUD : « Parlements, Prévention des Crises et Relèvement » (http://www.parlcpr.undp.org/docs/GPPS_Guidelines.pdf) ainsi que l'outil d'auto-évaluation provisoire sur le rôle des parlements dans la gestion des crises / conflits.

Objectifs et résultats attendus du séminaire régional de juin

- 1) Etablir un forum parlementaire régional pour réfléchir aux activités antérieures de développement des capacités dans le domaine de la prévention des crises, de la violence armée, et de la sécurité communautaire : succès et impact de ces activités ?
- 2) Présenter, analyser et discuter des résultats des documents de travail évoqués ci-dessus, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la région ; Utiliser les conclusions des documents de travail pour initier et développer un dialogue et mettre en place un espace de discussion permettant aux parlementaires et au personnel parlementaire

d'identifier les défis majeurs et les priorités en matière de prévention de la violence et de consolidation de la paix dans la région.

- 3) Identifier et débattre des façons dont les parlementaires perçoivent le rôle qu'ils doivent jouer pour surmonter les obstacles à l'efficacité du contrôle et de la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de réforme du secteur sécuritaire ; recueillir des exemples concrets pour partager les bonnes pratiques et expériences.
- 4) Présenter un outil d'auto-évaluation provisoire sur la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de réforme du secteur de sécurité ; déterminer l'utilité de l'outil et identifier 3 études de cas (pays) possibles à traiter dans le deuxième semestre.
- 5) Elaborer un Plan d'Action Conjoint au niveau régional et national pour les partenaires présents dans la région. Le Plan d'Action Conjoint identifiera les thèmes prioritaires pour les parlementaires, les mécanismes déjà en place, et les obstacles à une action efficace dans ces domaines ; identifier comment le PNUD et d'autres partenaires actifs dans la région peuvent renforcer les capacités des parlementaires pour gérer les problèmes prioritaires.

Composition du séminaire de Juin (participants)

40 participants seront invités à participer au séminaire. (Le PNUD prendra en charge les frais des représentants des parlements nationaux de la région et les représentants de la CEDEAO). **Les invitations cibleront:** des parlementaires et membres du personnel parlementaire des parlements nationaux de la région, des représentants de la CEDEAO, et des partenaires régionaux afin de refléter la diversité linguistique et politique de la région (français / anglais / portugais – multipartisme / bicamérisme). 30 % des participants devront être des femmes.

Méthodologie

Le séminaire régional de juin sera l'occasion pour les parlementaires de discuter des principales activités menées dans la région par les partenaires. Les sessions seront dynamiques permettant la participation active et les commentaires des participants. Les documents de travail provisoires (A) seront présentés pour permettre aux participants de discuter des défis liés à la violence armée, la violence politique, la Prévention des Crises et le Relèvement ; de l'utilité des activités passées ; et des façons dont les partenaires régionaux peuvent renforcer leur soutien au travail des parlementaires dans la région. Un outil d'auto-évaluation provisoire pour évaluer la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de relèvement sera également présenté pour permettre aux participants de discuter de son utilité et de son applicabilité dans la région (B). Le séminaire régional offrira également l'opportunité

pour les partenaires régionaux de se rencontrer et discuter de la possibilité d'un Plan d'Action Conjoint pour mieux répondre aux besoins des parlementaires dans la région (C).

2. Réunion du groupe de travail (Décembre 2010)

Suite au séminaire de juin, le PNUD mènera des études de cas de différents pays pour tester l'outil d'auto-évaluation en tant que moyen pour appuyer le rôle des parlements dans la gestion des conflits (voir ci-dessous). Les études de cas nationales seront présentées et discutées lors d'une réunion d'un groupe de travail en Décembre 2010. Cette réunion devra servir à créer un consensus mais également à discuter de la prochaine étape (au niveau national) et préparer un plan de travail préliminaire à mettre en œuvre au niveau national (piloter des projets nationaux en 2011), en collaboration avec le Parlement de la CEDEAO et les organisations partenaires.

Les objectifs du **groupe de travail de Décembre** seront de:

- 1) Analyser et discuter des études de cas nationales;
- 2) Sur la base des discussions, identifier des principes généraux et des activités à intégrer dans le Plan d'Action Conjoint pour renforcer la performance parlementaire en matière de Prévention des Crises et de Relèvement (PCR) dans la région ;
- 3) Finaliser, imprimer et diffuser le document: « **Vers le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Crises et le Relèvement en Afrique de l'Ouest** », compilant des travaux de recherche régionaux et des études de cas nationales.

Programme

Avril 2010	Recrutement des principaux consultants et chercheurs via des accords de subvention et des contrats de consultation
15 Juin 2010	Soumission des documents de travail provisoires
28-29 Juin 2010	Conférence de juin
15 Août 2010	Finalisation des documents de travail
Septembre – Décembre 2010	Recherches – second tour (3 études de cas sur le pilotage de l'outil d'auto-évaluation)
Décembre 2010	Réunion du groupe de travail et finalisation du document: <u>Vers le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des</u>

	<u>Crises et le Relèvement en Afrique de l'Ouest</u>
2011	Activités dans des pays sélectionnés dans la région pour renforcer la performance parlementaire en matière de Prévention des Crises et de Relèvement (PCR) conformément au Plan d'Action Conjoint

3. Recherches et outil d'auto-évaluation

En 2009, le PNUD a élaboré **un guide** pour les praticiens et les parlements en matière de programme de soutien au rôle des parlements dans la gestion des conflits. Une partie du guide comporte un **outil d'auto-évaluation provisoire** conçu pour identifier les manières de soutenir les parlements dans la gestion des conflits³. Le questionnaire provisoire est à la fois un outil d'auto-évaluation pour les parlementaires et le personnel parlementaire, et un outil pour guider les programmes des équipes du PNUD sur le terrain ; la collaboration entre les deux groupes étant cruciale pour aboutir à une évaluation complète. Le fait de remplir ce questionnaire peut être une étape capitale dans le processus de développement de programmes pour des praticiens du PNUD mais est également essentiel pour identifier les intérêts prioritaires d'un parlement, et en assurer l'appropriation et la durabilité. Le PNUD prévoit maintenant d'utiliser le guide et d'appliquer le questionnaire provisoire à des parlements nationaux et régionaux sélectionnés. L'outil d'auto-évaluation sera utilisé pour identifier les blocages et les façons dont le PNUD et les partenaires peuvent répondre aux besoins des parlementaires pour mieux gérer la prévention des crises et le relèvement. La version provisoire de l'outil d'auto-évaluation peut être trouvée à l'**Annexe A**.

Etudes de cas nationales: finalité, focalisation et résultats attendus

Le PNUD souhaite à présent examiner et piloter l'outil d'auto-évaluation provisoire au niveau régional et national pour tester son utilité par rapport à l'objectif de renforcement de la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de relèvement. L'outil d'auto-évaluation contribuera à l'élaboration d'études de cas nationales au second semestre 2010. Ces études seront ensuite discutées à la réunion du groupe de travail de Décembre pendant laquelle d'autres activités

³ Ce guide a trois finalités. La première est *d'informer* les praticiens dans le domaine de la gouvernance démocratique du rôle que les parlements peuvent jouer dans la gestion des conflits et les raisons pour lesquelles ils ont échoué jusqu'à présent. La deuxième est de *guider* les praticiens par rapport à la façon d'aborder la programmation dans le domaine émergent du développement parlementaire. La troisième est *d'aider* les praticiens à déterminer les façons de soutenir les parlements dans la gestion des conflits. Ce guide a été élaboré sur la base d'enquêtes menées par le personnel du PNUD dans presque 20 pays, un atelier de travail de deux jours sur les parlements et la prévention des conflits et le relèvement tenu à Paris en Décembre 2009, et une discussion et analyse faite par le Groupe de la Gouvernance Démocratique du PNUD (GGD) et le Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement (BPCR).

seront identifiées et recommandées pour l'année 2011 pour le PNUD et d'autres partenaires dans la région dans le cadre du Plan d'Action Conjoint. L'outil d'auto-évaluation provisoire sera également discuté dans les groupes de travail régionaux dans les états Arabes et en Amérique centrale dans le cadre du projet global du PNUD sur les parlements et la prévention des crises.

Programme

Avril 2010	Distribution de l'outil d'auto-évaluation aux partenaires dans la région et retour des commentaires
Juin 2010	Discussion sur l'utilité de l'outil d'auto-évaluation et la possibilité de pilotage au niveau national et identification de trois études de cas nationales pour appliquer l'outil
Septembre – Décembre 2010	Recherches – second tour (3 études de cas nationales sur le pilotage de l'outil d'auto-évaluation)
Décembre 2010	Réunion du groupe de travail et finalisation du document: <u>Vers le Renforcement du Rôle des Parlements dans la Prévention des Crises et le Relèvement en Afrique de l'Ouest</u>
2011	Pilotage des activités recommandées sur la base des études de cas nationales

Annexe: QUESTIONNAIRE: LE RÔLE DES PARLEMENTS DANS LA GESTION DES CRISES / CONFLITS

Parlements et Crises: Expérience Antérieures

Rédaction de lois

	Réponses
Intitulé des propositions de loi déposées pour gérer les conflits	
Intitulé des lois amendées pour gérer les conflits	
Intitulé des lois votées pour gérer les conflits	
Veuillez décrire la finalité et la nature de la législation évoquée ci-dessus :	

Contrôle

	Réponses
Nombre et thèmes des débats pléniers tenus pour gérer les conflits / crises	
Nombre et thèmes des débats tenus par les commissions pour examiner les résolutions et les propositions de loi	

visant à gérer les conflits / crises	
Nombre et thèmes des consultations tenues pour gérer les conflits / crises	
Nombre et thèmes des audiences tenues pour gérer les conflits / crises	
Nombre et thèmes des enquêtes de contrôle pour gérer les conflits / crises	
Types de commissions parlementaires établies pour gérer les conflits / crises ⁴	
Types d'organes de contrôle établis pour gérer les conflits / crises ⁵	
Nombre et types de questions orales et écrites posées sur les conflits / crises	

Veillez décrire les résultats des audiences / enquêtes mentionnées ci-dessus:

⁴Par exemple: les commissions sur les comptes publics, sur la sécurité / défense, de contrôle ad hoc, sur la justice transitionnelle, etc.

⁵Par exemple: les commissions de lutte contre la corruption, les commissions de vérité ou d'enquête, les tribunaux des crimes de guerre, les commissions sur les réparations, etc.

Veillez décrire les avancées / défis rencontrés par les organes / commissions de contrôle mentionnés ci-dessus :

Veillez décrire la disposition de l'exécutif à participer aux activités de contrôle (audiences, mises à disposition de documents)

Représentativité

	Réponses
Comment le Parlement mène-t-il sa politique d'appui aux relations avec l'électorat des groupes affectés par un conflit / une crise ⁶ ?	
Comment le Parlement définit-il les groupes affectés par un conflit ⁷ ?	
Types de stratégies nationales ⁸ de gestion des conflits dont le	

⁶Par exemple: les bureaux d'électeurs, les visites aux électeurs, le courrier, les téléphones et autres mécanismes.

⁷Par exemple: les femmes, les enfants, les minorités, etc.

⁸ Par exemple: les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), les stratégies de sécurité nationale, etc.

Parlement a pris part	
Nombre et thèmes des débats pléniers tenus pour gérer les conflits	
Nombre de fois que les parlementaires visitent les électeurs par session	
Nombre et thèmes des débats tenus par les commissions pour gérer les conflits	
Nombre et types d'interventions d'experts, d'organisations de la société civile et de citoyens à une commission	

Veillez décrire les avancées / défis des activités d'appui aux relations avec l'électorat évoquées ci-dessus :

Veillez décrire la relation du Parlement à l'exécutif dans l'élaboration de stratégies nationales de gestion des conflits :

Quels sont les types de structures parlementaires qui gèrent les conflits?
<input type="radio"/> Commissions permanentes. Veuillez préciser :
<input type="radio"/> Commissions ad hoc. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Unité de recherche. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Service budgétaire. Veuillez préciser :
<input type="radio"/> Bureau en charge des médias et de la communication. Veuillez préciser :
<input type="radio"/> Autres. Veuillez préciser:
De quelle(s) façon(s) les règles des procédures internes des parlements atténuent/aggravent les risques de conflits ?
<input type="radio"/> Règles de vote. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Réunions/audiences des commissions. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Rôle de l'opposition. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Rôle des groupes politiques. Veuillez préciser :
<input type="radio"/> Autres. Veuillez préciser:
Dans quelle mesure et de quelle(s) façon(s) le Parlement a-t-il impliqué la société civile dans la gestion des conflits ?
<input type="radio"/> Recherches/publications. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Témoignages d'experts. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Audiences. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Enquêtes. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Médias. Veuillez préciser:
<input type="radio"/> Autres. Veuillez préciser:
Dans quelle mesure et de quelle(s) façon(s) les groupes politiques ont-ils joué un rôle en matière de gestion des conflits ?
<input type="radio"/> En promouvant le dialogue inter-partis. Veuillez préciser :

En promouvant la législation inter-partis. Veuillez préciser :

En menant des audiences inter-partis. Veuillez préciser:

Autres. Veuillez préciser:

De quelle(s) façon(s) le Parlement a-t-il impliqué d'autres parlements (régionaux ou internationaux) dans la gestion des conflits ?

Forums parlementaires. Veuillez préciser les thèmes:

Conférences. Veuillez préciser les thèmes:

Voyages d'études. Veuillez préciser les thèmes:

Autres. Veuillez préciser les thèmes:

Parlements et Conflits: Regard Prospectif

(A remplir par les parlementaires et le personnel parlementaire)

Veillez décrire brièvement les facteurs qui peuvent générer des conflits ou de la violence armée que vous voulez adresser :

Veillez décrire brièvement les causes principales des facteurs qui peuvent générer des conflits ou la violence armée :

Veillez décrire brièvement les raisons pour lesquelles vous croyez que le Parlement peut gérer les conflits ou la violence armée avec succès :

Veillez décrire brièvement si vous croyez que le Parlement (membres individuels, commissions, groupes politiques) a la volonté de gérer les conflits ou la violence armée :

Veillez décrire brièvement ce que vous pensez que le Parlement puisse faire pour gérer les conflits ou la violence armée :

Législation

Contrôle:

Représentation:

Autres:

Veillez décrire brièvement le rôle que groupes politiques peuvent jouer, le cas échéant, dans la gestion des conflits ou de la violence armée :

Veillez décrire brièvement les défis auxquels le Parlement est confronté par rapport au rôle mentionné ci-dessus :

Veillez décrire brièvement le rôle que vous pensez que l'exécutif peut jouer et qui impacterait la capacité du Parlement à gérer les circonstances qui pourraient générer un conflit ou une violence armée :

Veillez expliquer brièvement de quelle(s) façon(s) le PNUD / les partenaires peuvent appuyer les efforts du Parlement en matière de gestion des conflits ou de la violence armée :

Renforcement des capacités (membres, personnel, commissions):

Structures/procédures:

Groupes politiques:

Société civile:

Parlements régionaux/internationaux :

Autres: